

**PROCÈS-VERBAL DE LA 289^e SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL LOCAL DE LA LOCALITÉ DE RADISSON, TENUE (EN
HUIS CLOS) À L'ÉGLISE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS
DE RADISSON, LE MERCREDI 1^{ER} AVRIL 2020, À 19 H.**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

M. Daniel Bellerose, président
M. Sébastien Lebrun, conseiller
M. André Marcotte, conseiller
M^{me} Suzanne Pelletier, conseillère
M^{me} Manon Provencher, conseillère

IL Y A QUORUM

M^{me} Annie Juteau, officière municipale adjointe, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

La séance est ouverte par le président, M. Daniel Bellerose, à 19 h.

2020-289-1

Mot de bienvenue — Adoption de l'ordre du jour

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER, ANDRÉ MARCOTTE,
DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE
PELLETIER, IL EST RÉSOLU :**

R2020-04-028

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant

1. Mot de bienvenue – Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 287^e séance tenue le 5 février 2020
3. Adoption du procès-verbal de la 288^e séance tenue le 4 mars 2020
4. Correspondances reçues
5. Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés au 31 mars 2020
6. **SERVICE DE LA TRÉSORERIE**
 - 6.1 Affectation de dépenses au surplus accumulé de 2018 pour la réparation du camion à ordures (R01C17)
 - 6.2 Désignation de signataires pour la demande à la Caisse Desjardins d'Amos pour une carte de dépôt bancaire
7. **SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE**
 - 7.1 Embauche d'un nouveau pompier à temps partiel au sein de la brigade de la sécurité incendie de la Localité de Radisson
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 8.1 Nomination de M. Vincent Forget à titre de représentant de la Localité de Radisson pour le dossier de la pandémie (covid-19)
9. **VARIA**
10. Dépôt de rapports
 - Rapport de l'eau potable – février et mars 2020
 - Graphique de consommation de l'eau potable – février et mars 2020
11. Responsables de dossiers
12. Levée de la séance

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- 2020-289-2 Adoption du procès-verbal de la 287^e séance tenue le 5 février 2020
- R2020-04-029 **SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :**
- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 février 2020.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- 2020-289-3 Adoption du procès-verbal de la 288^e séance tenue le 4 mars 2020
- R2020-04-030 **SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER ANDRÉ MARCOTTE, IL EST RÉSOLU :**
- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 mars 2020.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- 2020-289-4 **Correspondance reçue**
- Le président informe les personnes présentes de la correspondance reçue.
- 2020-289-5 Approbation des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et paies versées au 31 mars 2020
- R2020-04-031 **SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER ANDRÉ MARCOTTE, IL EST RÉSOLU :**
- D'APPROUVER la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et paies versées pour un montant de 176 730.66 \$ au 31 mars 2020.
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- 2020-289-6 SERVICE DE LA TRÉSORERIE
- 2020-289-6.1 Affectation de dépenses au surplus accumulé de 2018 pour la réparation du camion à ordures (R01C17).
- CONSIDÉRANT QUE** la Localité est présentement dans le processus pour acquérir un camion à ordures;
- CONSIDÉRANT QUE** la Localité de Radisson a fait évaluer les réparations nécessaires pour permettre de rendre conforme à nouveau le camion à ordures (R01C17).

R2020-04-032

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER ANDRÉ MARCOTTE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'assistante-trésorière, M^{me} Éline Tremblay ou lors de son absence, l'officière municipale adjointe, Mme Annie Juteau, à faire les écritures comptables nécessaires pour affecter la somme de 52 278,00 \$ plus les taxes applicables à Centre du Camion Thibault – Voivo de Rouyn-Noranda. Un montant d'argent est autorisé jusqu'à 65 000,00 \$ plus les taxes applicables s'il y a des imprévus à la discrétion de M. Michel Roy contremaître des travaux publics de la Localité de Radisson. Dans le surplus autorisé par les membres du conseil local de la Localité de Radisson nous retrouvons les frais pour le transport du retour (Rouyn-Noranda à Radisson) La somme sera imputable au surplus accumulé de la Localité de Radisson au 31 décembre 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-289-6.2

Désignation de signataires pour la demande à la Caisse Desjardins d'Amos d'une carte de dépôt

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson doit déposer les chèques et/ou l'argent qu'il reçoit;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson reçoit actuellement plusieurs chèques et/ou d'argent à cause des comptes de taxes;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson doit désigner deux (2) membres de l'organisation pour effectuer la demande auprès de la Caisse Desjardins d'Amos.

R2020-04-033

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DÛMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER ANDRÉ MARCOTTE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'assistante-trésorière, M^{me} Éline Tremblay ou lors de son absence l'officière municipale adjointe, Mme Annie Juteau et de nommer le président du Conseil local, M. Daniel Bellerose, à signer pour et au nom de la Localité de Radisson tout document relatif à la demande d'une carte bancaire pour seulement les dépôts au guichet de Radisson. Cette demande sera effectuée auprès de la Caisse Desjardins d'Amos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-289-7

SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

2020-289-7.1

Embauche d'un nouveau pompier à temps partiel au sein de la Brigade de la sécurité incendie de la Localité de Radisson

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement N° 17* concernant l'établissement et l'administration de la brigade des pompiers de la Localité de Radisson décrète à l'article :

3.2 COMPOSITION

La brigade se compose d'un nombre de membres déterminé par le conseil, par *résolution* ; les membres de la brigade ont pour fonction de prévenir et de combattre les incendies et autres sinistres au moyen des appareils et équipements mis à leur disposition par la *Localité* de Radisson.

CONSIDÉRANT QUE le Service de Sécurité incendie de Radisson dispose de ressources matérielles suffisantes (habillement) ou de fonds nécessaires pour engager d'autres pompiers,

CONSIDÉRANT QUE le candidat sous-mentionné a fait l'objet d'une recommandation du directeur du Service de la Sécurité incendie de la Localité de Radisson et répond aux critères d'engagement de la Brigade incendie de la Localité de Radisson,

R2020-04-034

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER ANDRÉ MARCOTTE, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER M. François Paillé à titre de pompier à temps partiel au sein du Service de Sécurité des incendies de la Localité de Radisson, au taux horaire de 20,00 \$.

D'EMBAUCHER M. François Paillé à titre de pompier à temps partiel en date du 7 avril 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-289-8

SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Nomination de M. Vincent Forget à titre de représentant de la Localité de Radisson pour le dossier de la pandémie (COVID-19)

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson doit siéger à plusieurs rencontres avec des partenaires;

CONSIDÉRANT QU'il doit y avoir un représentant au sein de la Localité de Radisson pour être le point de chute des employés et des citoyens,

R2020-04-035

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M. Vincent Forget à titre de représentant de la Localité de Radisson pour tout ce qui touche le dossier de la pandémie COVID-19 et de siéger à tous les comités relatifs à cette pandémie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Responsables de dossiers

Le conseiller Sébastien Lebrun a assisté à la séance du Conseil local, le mercredi 4 mars. Il a assisté à la conférence téléphonique avec Mme Joannie Tremblay de la firme BCH, ainsi que le conseiller André Marcotte, dans le dossier du remplacement de la directrice générale, le jeudi 5 mars. Il a également assisté aux entrevues des candidats pour le poste de directeur général par intérim le 16 mars. Il a assisté à une rencontre avec les conseillers concernant le covid-19. Rencontre avec les membres du Conseil local pour le contrat du directeur général par intérim et à la séance plénière du Conseil local le 31 mars.

La conseillère Manon Provencher a participé à la rencontre téléphonique avec Mme Joannie Tremblay de la firme BCH ainsi que Mme Suzanne Pelletier le 9 mars. Elle a également assisté aux entrevues des candidats pour le poste de directeur général par intérim le 16 mars. Elle a assisté à une rencontre avec les conseillers concernant le covid-19. Rencontre avec les membres du Conseil local pour le contrat du directeur général par intérim et à la séance plénière du Conseil local le 31 mars.

La conseillère Suzanne Pelletier a participé à la rencontre téléphonique avec Joannie Tremblay de la firme BCH ainsi que Mme Manon Provencher conseillère le 9 mars. Elle a également assisté aux entrevues des candidats pour le poste de directeur général par intérim le 16 mars. Elle a participé à la rencontre téléphonique avec le candidat choisi et M. Daniel Bellerose, président du Conseil local. Rencontre avec les membres du Conseil local pour le contrat du directeur général par intérim et à la séance plénière du Conseil local le 31 mars.

Le conseiller André Marcotte a participé à la séance du Conseil local, le mercredi 4 mars. Il a assisté à la conférence téléphonique avec Joannie Tremblay de la firme BCH, ainsi que M. Sébastien Lebrun conseiller du Conseil local dans le dossier du remplacement de la directrice générale, le jeudi 5 mars. Il a également assisté aux entrevues des candidats pour le poste de directeur général par intérim le 16 mars. Il a assisté à une rencontre avec les conseillers concernant le covid-19. Rencontre avec les membres du Conseil local pour le contrat du directeur général par intérim et à la séance plénière du Conseil local le 31 mars.

Le président Daniel Bellerose a participé aux rencontres suivantes :

- 12 mars 2020 : Séance de l'ARBJ par zoom-conférence
- 16 mars 2020 : Conférence téléphonique avec le CRSSSBJ concernant le covid-19
- 16 mars 2020 : Entrevues poste du directeur général par intérim
- 18 mars 2020 : Conférence téléphonique avec le CRSSSBJ concernant le covid-19
- 19 mars 2020 : Séance ordinaire avec le GREIBJ par conférence téléphonique
- 19 mars 2020 : Conférence téléphonique avec le CRSSSBJ concernant le covid-19
- 19 mars 2020 : Séance de travail avec le Conseil local
- 20 mars 2020 : Conférence téléphonique avec le CRSSSBJ concernant le covid-19
- 23 mars 2020 : Conférence téléphonique avec le CRSSSBJ concernant le covid-19
- 23 mars 2020 : Séance de travail avec le Conseil local
- 24 mars 2020 : Conférence téléphonique avec le CRSSSBJ concernant le covid-19
- 26 mars 2020 : Conférence téléphonique avec le CRSSSBJ concernant le covid-19
- 27 mars 2020 : Conférence téléphonique avec le CRSSSBJ concernant le covid-19
- 30 mars 2020 : Conférence téléphonique avec le CRSSSBJ concernant le covid-19
- 31 mars 2020 : Conférence téléphonique avec le CRSSSBJ concernant le covid-19
- 31 mars 2020 : Séance plénière avec les membres du Conseil local
- 1^{er} avril 2020 : Conférence téléphonique avec le CRSSSBJ concernant le covid-19

2020-289-12

Levée de la séance

R2020-04-036

**SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON
PROVENCHER, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE
SUZANNE PELLETIER,**

IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 19 h 11.

Daniel Bellerose
Président
Localité de Radisson

Élaine Tremblay
Officière municipale par intérim
Localité de Radisson

Johanne Lacasse
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James